

# Augmentation du SMIC: +0.93%

**Plus 0,93% pour le SMIC, plus 20% pour les dirigeants des entreprises ! On accentue les inégalités sociales !**

Comme cela aura été le cas durant tout le quinquennat de François Hollande, le Gouvernement refuse cette année encore tout coup de pouce à l'augmentation du Smic, après 54 mois de blocage des pensions de retraite.

Le SMIC horaire sera donc augmenté de quelques centimes, pas même de quoi couvrir les hausses du prix du gaz et de l'essence déjà programmées pour janvier.

Cette politique d'austérité ne sert que les intérêts financiers du patronat et conduit à l'explosion des inégalités et de la pauvreté.

C'est aussi un frein aux négociations salariales (NAO) dans les entreprises et les branches professionnelles.

Cette politique d'austérité est inefficace économiquement : un million de chômeurs de plus en cinq ans et l'explosion des contrats courts et des temps partiels.

*Pour la CGT, le problème central, c'est le coût du capital avec, notamment, les dividendes et les intérêts servis aux actionnaires : 42 milliards d'euros de profit au 1er septembre 2016.*

*À cela, s'ajoutent 230 milliards d'euros d'aides, de crédits d'impôts et d'exonérations aux entreprises, sans contrôle, sans évaluation pour les travailleurs et leurs représentants, sans impact, si ce n'est négatif, sur l'emploi.*

La simple indexation du SMIC sur la proposition de la « commission des experts » va à l'encontre des recommandations de l'OIT qui s'alarme des conséquences de la faible augmentation des salaires sur le développement économique en Europe.

L'instauration d'un salaire minimum en Allemagne a permis de

réduire les petits boulots et de créer près de 90 000 emplois.  
En Espagne, le salaire minimum sera augmenté de 8% en 2017.

*La CGT rappelle qu'elle revendique un SMIC à 1800 euros brut.*

Il faut à la fois relever le SMIC et relever l'ensemble des salaires, selon les qualifications.

La CGT est disponible pour agir, entreprise par entreprise, avec l'ensemble des salariés pour gagner des augmentations salariales.

C'est cela aussi mettre en échec la loi « travail ».

Lire aussi l'intervention de la CGT à la Commission Nationale  
de la Négociation Collective [Intervention CGT CNNC 19  
décembre 2016 déf](#)

Montreuil, le 19 décembre 2016